Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260330-20260309-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE L A N D U J A N

Séance du 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 26 mars, à vingt-heures, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, Maire.

Date de convocation : 20/03/2026

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 14
Secrétaire de séance : Mme CARESMEL Marie-Thérèse
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 14
Nombre de Voix : 14 + 1 = 15

Présents : M. HENRY Serge, Mme. SAUDRAIS Vanessa, M. RAMEL Pascal, Mme. RESCAN Laurence, Mme. CARESMEL Marie-Thérèse, M. ESNAULT Christophe, M. FONTAINE Bertrand, M. ROLLAND Stéphane, Mme LE GOFF Véronique, Mme. GAUTIER Linda, M. DEFFAINS Jérémy, Mme. GIRARD Charlotte, M. DAVID Jean-Marc, Mme. HELOU Fabienne, M. FOUR Éric.

Absents excusés : Mme. HELOU Fabienne

Absents non excusés :

Pouvoirs : Mme. HELOU Fabienne à M. FOUR Éric

Le Quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

202603-09

Objet de la délibération : Création des commissions communales

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 permettant aux conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil ;

Vu la proposition de M. le maire de créer **8 commissions municipales**,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité, DECIDE** :

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260330-20260309-DE

Article 1: D'adopter la liste des commissions municipales suivantes :

1. Finances
2. Affaires scolaires
3. Affaires sociales
4. Urbanisme – espaces verts – développement durable
5. Jeunesse, sport, équipements sportifs
6. Communication et médiathèque
7. Fêtes et cérémonies
8. Voiries, chemins, chemins de randonnées

Article 2 : De fixer le nombre maximum de 8 membres par commission. Le **Maire est le président de droit de toutes les commissions**. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Article 3 : Après un appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, **de désigner au sein des commissions suivantes** :

1. Commission des finances :

Serge HENRY (président)	Vanessa SAUDRAIS	Jean-Marc DAVID
Véronique LE GOFF	Laurence RESCAN	Marie-Thérèse CARESMEL

2. Commission des affaires scolaires :

Serge HENRY (président)	Vanessa SAUDRAIS	Linda GAUTIER
Jean-Marc DAVID	Charlotte GIRARD	

3. Commission des affaires sociales :

Serge HENRY (président)	Laurence RESCAN	Marie-Thérèse CARESMEL
Linda GAUTIER	Charlotte GIRARD	Véronique LE GOFF

4. Commission de l'urbanisme, des espaces verts et du développement durable :

Serge HENRY (président)	Pascal RAMEL	Bertrand FONTAINE
Jeremy DEFFAINS	Christophe ESNAULT	Éric FOUR

5. Commission de la jeunesse, du sport et des équipements sportifs :

Serge HENRY (président)	Pascal RAMEL	Jean-Marc DAVID
Jeremy DEFFAINS	Stéphane ROLLAND	

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260330-20260309-DE

6. Commission de la communication et de la médiathèque :

Serge HENRY (président)	Laurence RESCAN	Véronique LE GOFF	Fabienne HELOU
Linda GAUTIER	Marie-Thérèse CARESMEL	Vanessa SAUDRAIS	

7. Commission des fêtes et cérémonies :

Serge HENRY (président)	Laurence RESCAN	Christophe ESNAULT	Bertrand FONTAINE
Charlotte GIRARD	Stéphane ROLLAND	Marie-Thérèse CARESMEL	

8. Commission de la voirie, des chemins et chemins de randonnées :

Serge HENRY (président)	Linda GAUTIER	Pascal RAMEL	Christophe ESNAULT
Stéphane ROLLAND	Vanessa SAUDRAIS	Jeremy DEFFAINS	Bertrand FONTAINE

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE LANDUJAN
35360

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260330-20260309-DE